



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

C.THIERY

SCPPAT/Bureau de l'environnement

Tél. : 05.45.97 62 62

Courriel : pref-procedures-environnement@charente.gouv.fr

15 DEC. 2023

Angoulême, le

La préfète de la Charente

à

Monsieur le Maire
61 rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

Monsieur le Maire
2 rue des Ecoles
16230 NANCLARS

Objet : enquête publique du 17 octobre au 16 novembre 2023 : renouvellement et extension d'une carrière

PJ : rapport et conclusions du commissaire enquêteur, mémoire en réponse du pétitionnaire suite au procès verbal de synthèse des observations

Une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale unique pour le renouvellement et l'extension d'une carrière sur le territoire de vos communes, déposée par la société CDMR, s'est déroulée du mardi 17 octobre 2023 à 9 h au jeudi 16 novembre 2023 à 17 h.

Conformément aux dispositions de l'article R.123-21 du code de l'environnement, vous voudrez bien trouver, ci-joint, la copie du rapport et des conclusions établis par le commissaire enquêteur M. Gilbert GERMANEAU, ainsi qu'une annexe comportant le mémoire en réponse du pétitionnaire suite au procès verbal de synthèse des observations rédigé par le commissaire enquêteur.

En application de ce même article, il vous appartient de tenir ces documents à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête soit jusqu'au 16 novembre 2024.

Pour la préfète et par délégation,
La cheffe de bureau,

Isabelle JARDRY